

Date : 17 octobre 2022

Lieu : réunion en présentiel, salle spécialisée de Trois-Mares

La séance est ouverte à 18 h 00 par le président Marc DUBOURDIEU.

COMPOSITION DU CA :

Membres présents : Lyne-May CHELLIER, Annaëlle ETHEVE, Sandrine THIEN CHOW KANG, Jean-Marie BODIN, Frédéric DELCHIER, Marc DUBOURDIEU

Absents excusés : Philippe ANSIAUX, Christophe MOUQUET, Thomas PAYET

Invités : David MOUQUET, Alexandre MONTAUBAN

ORDRE DU JOUR :

I – Adoption du procès-verbal du Comité d'Administration du 1^{er} mars 2022

Le procès-verbal de la réunion est adopté à l'unanimité.

II – Agrément des nouveaux adhérents

Nous sommes actuellement officiellement à 46 licenciés dans l'application SPID. EN réalité toutes les licences n'ont pas été saisies et nous sommes beaucoup plus au club comme en témoigne la fréquentation.

III – Organisation de la journée du 20 novembre

La réunion de ce jour va porter quasi uniquement sur la préparation de la journée du 20 novembre.

Le club a eu la désagréable surprise d'apprendre le décès d'Annick MAILLOT, rouage essentiel du tennis de table réunionnais et en particulier du Tampon. Nous souhaitons organiser une petite manifestation à cette occasion.

Annick était impliquée dans de nombreuses associations (PAPAYES, RUN ODYSSEA, SAF Réunion ...) qui venaient en soutien aux dames relevant de maladies (cancer, alcoolisme, ...). Aussi, nous aurons un partenariat avec les deux premières associations citées ci-dessus.

Il est à noter que la LRTT sera aussi impliquée dans l'évènement puisque l'association « Les PAPAYES » œuvre pour le sport santé. C'est une des causes à laquelle s'attache la Ligue.

La journée tournera autour de deux « pôles » d'activité : un tournoi de tennis de table ludique ouvert à tous, des activités sport-santé-bien-être proposées.

Le ping se déroulera dans la grande salle du gymnase alors que la zumba, l'activité sportive, la naturopathe, la masseuse, la personne en charge du yoga, la présentation de l'association les PAPAYES se dérouleront dans la salle spécialisée.

Toutes les activités seront gratuites, hormis une participation de 5 euros qui sera intégralement reversée à l'association dont Annick était encore dernièrement la présidente.

Les repas seront préparés par Philippe BECKER et pris en commun dans la salle spé. Sur le coup des midis un hommage sera rendu à Annick ; brefs discours et présentation d'un PowerPoint.

Nous envisageons l'achat de tee-shirts portant un slogan qui « ressemblerait » à Annick, à son action. Des affiches grand format d'Annick sont en cours d'impression et seront posées le jour de la manifestation. Elles seront ensuite remises à l'association Les PAPAYES.

Des propositions ont déjà été faites : Vivez pleinement la vie, Ok la vie, Veni, Vidi, Vici, La vie lé gayar ...

Sur le plan organisationnel nous installerons les salles le samedi 19 (la mairie doit nous déposer tables, chaises, et sono). David sera le maître d'œuvre de cette opération.

Lyne-May et Nisha seront au juge-arbitrage.

Les adhérents seront tenus informés de l'évolution de cette préparation. Pour les lots, nous pensons à des bons d'achat dans des magasins « bio ».

La plus grosse difficulté concerne le nombre de personnes présentes afin de donner au mieux le nombre de repas à confectionner à Philippe.

IV – Point sur la saison sportive

Voici maintenant deux ans que nos activités sportives étaient perturbées ... voire annulées. Tout semble rentrer dans l'ordre et la LRTT suit le calendrier établi. De nombreuses compétitions variées sont proposées.

Avec le retour des adhérents, le TTT envoie jeunes et adultes sur toute l'île pour participer aux différentes compétitions.

A mi-phase, nos équipes enregistrent des résultats encourageants. David gère au mieux les compositions.

IX – Questions diverses

- **Nouvelles de la LRTT** : elle est entrée dans la phase de préparation aux Jeux des Iles. Les perspectives de bien figurer dans cette compétition s'amenuisent du fait de l'arrête d'un certain nombre de joueurs essentiels. Sur le plan judiciaire, la Ligue est en attente du jugement qui l'oppose à deux anciens dirigeants et dont le délibéré est attendu le 4 novembre.

La séance est levée à 19 h 20.



Le Président

Marc DUBOURDIEU